

ELECTIONS LÉGISLATIVES - 5 JUIN 1988

7^e CIRCONSCRIPTION - DÉPARTEMENT DU VAR

UNION POUR LE VAR

CONTINUONS !

Depuis 10 ans, quelle que soit la représentation nationale, nous travaillons ensemble dans le Var et dans l'Ouest-Varois tout particulièrement.

Maire de Bandol, j'ai contribué à redonner à cette ville sa place privilégiée parmi les grandes cités touristiques et balnéaires.

Elu cantonal de Saint-Mandrier-sur-Mer et de La Seyne, je siège au Conseil Général du Var en tant que Vice-Président.

A ce titre et également en ma qualité de Député, j'ai été appelé à résoudre, avec les élus concernés, les principaux problèmes de toutes les communes de l'Ouest-Varois.

Chaque fois, cela a été l'occasion d'exprimer les valeurs qui nous sont plus que jamais nécessaires : Plus de liberté, de responsabilité, de solidarité, moins d'exclusion, le souci constant de servir notre communauté.

C'est ce que je fais aussi grâce à vous, à l'Assemblée Nationale, comme rapporteur du Budget de la Défense, soucieux de notre sécurité, de la grandeur de notre pays et de sa place dans l'Europe.

**Nous sommes sur la bonne voie !
Continuons !**

Arthur PAECHT

VU, LE CANDIDAT

BANDOL, EVENOS, OLLIOULES, St-MANDRIER, SANARY, SIX-FOURS, LA SEYNE-SUR-MER



(N)

Docteur Arthur PAECHT

Né le 18 Mai 1930, à Vienne (Autriche)
 Marié à Mayotte PASQUINI,
 née à Philippeville (Algérie)
 Sœur de Pierre PASQUINI,
 Maire d'Ile-Rousse et Député de la Corse.
 Deux enfants : Pascal et Valérie.

- 1958 - Docteur en médecine, après des études à la Faculté de Paris, il s'installe à Mar-Vivo, à La Seyne, où il exerce toujours.
- 1962 - Assistant des Hôpitaux de Toulon (cardiologie)
- 1972 - Médecin Chef du Centre Hospitalier de Toulon.
- 1974 - Spécialiste en médecine interne et gériatrie.
- 1976 - Directeur d'enseignement clinique à la Faculté de Médecine de Marseille.
- 1973 - Elu Conseiller Général du Canton de Saint-Mandrier - La Seyne-sud, réélu en 1976 et en 1982.
- 1978 - Député du Var, réélu en 1986, à l'Assemblée Nationale, il exerce les fonctions de rapporteur du Budget de la Défense, à la Commission des Finances.
- 1983 - Maire de BANDOL.

- 1985 - Vice-Président du Conseil Général du Var, Délégué par le président ARRECKX, aux affaires économiques du département.
- 1986 - Conseiller régional, Président de la Commission des Affaires économiques de la Région P.A.C.A.
- 1986 - Président de la Caisse d'Epargne de Toulon (Conseil d'orientation et de surveillance).

François HERISSON (REPLAÇANT)

Né le 7 Septembre 1941 à Ferryville (Tunisie), sa mère Lucienne COLLET est d'une vieille famille seynoise.

Son père a également créé une famille gaulliste le jour où il a quitté la Tunisie pour rejoindre, à Londres, le Général de Gaulle. Pendant quatre ans, François et sa mère ne verront pas Lucien HERISSON qui fait le débarquement de Normandie avec la fameuse 2e D.B. du Général Leclerc, jusqu'à la libération de la France.

Après la guerre, la famille de François décide de revenir à La Seyne, où il suit ses études, au Lycée Martini. Il se marie à Monique VAGNER, une seynoise, qui lui donne deux fils : Gilles et Serge.

De 16 à 20 ans, il est ouvrier-peintre en bâtiment. Puis il crée une entreprise artisanale de peinture et exerce, comme artisan, pendant 17 ans.

Fort de cette expérience, François HERISSON diversifie et développe ses activités. Il crée cette fois une société et entre, ainsi, après des années de dur travail, dans le club des chefs d'entreprises méritants. Pendant 12 ans, il participe activement aux travaux du Centre des Jeunes Dirigeants. Ses pairs l'élisent alors en qualité de conseiller prud'homme (depuis 1979), à l'Union Patronale, (depuis 1978) et Délégué consulaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (depuis 1985).

Ses qualités professionnelles et son engagement politique l'amènent à être un des principaux adjoints de la municipalité de Charles SCAGLIA (depuis 1984).

Il est également le secrétaire, du Rassemblement pour la République de la 7e Circonscription.